

J'adopte le BON GESTE de TRI

1

Je présente à la collecte le bac JAUNE contenant UNIQUEMENT, en vrac, sans sac plastique et vides



UNIQUEMENT bouteilles et flacons en plastique

PENSEZ-Y !



Vous pouvez laisser les bouchons sur les bouteilles



UNIQUEMENT briques alimentaires, petits cartons, journaux, prospectus et magazines



Merci de présenter les grands cartons pliés



PENSEZ-Y !



Il est inutile de rincer les boîtes de conserve

UNIQUEMENT conserves, canettes, aérosols, barquettes en aluminium, et boîtes métalliques

2

Au point d'apport volontaire, je dépose dans la colonne à verre, UNIQUEMENT



UNIQUEMENT pots, bocaux et bouteilles en verre



Sans bouchon, ni capsule, ni opercule, ni couvercle

3

À mon domicile, je dépose les BIODÉCHETS dans le composteur, soit UNIQUEMENT

- Les **déchets de cuisine** (non cuisinés, pas de restes de repas) : épluchures, filtres à café, restes de fruits et légumes...
- Les **petits déchets de jardin** : feuilles, tontes, tailles de haies, petits branchages...

Le tout en proportion à peu près égale en veillant à remuer l'ensemble régulièrement et en contrôlant l'humidité et l'aération : le compost doit être bien ventilé et humide mais pas mouillé (développement de bactéries)

- Apports complémentaires : cendres de bois, sciures de bois non traité qui neutralisent l'acidité créée par la fermentation



Demandez un composteur auprès du service technique de la Communauté de Communes du Volvestre



ECO
EMBALLAGES



© P. Desgrieux / Photothèque Eco-Emballages

Un doute, une question?

Contactez la Communauté de Communes du Volvestre

Tel : 05.61.90.80.70 – Fax : 05.61.87.96.82 – contact@cc-volvestre.fr